

# Mythes fondateurs et récits d'État

## Pourquoi tous les États en produisent.

Aucun État n'existe uniquement par le droit, l'économie ou l'administration. Pour durer, il doit aussi se raconter. Les mythes fondateurs et les récits d'État ne sont pas des ornements symboliques ajoutés après coup. Ils font partie de l'architecture même du pouvoir politique. Ils servent à expliquer pourquoi un territoire forme un tout, pourquoi une population partage un destin commun et pourquoi l'autorité qui s'y exerce est légitime.

Le terme mythe est souvent mal compris. En sciences sociales, il ne désigne pas un mensonge, mais un récit simplifié, structurant et transmissible, qui donne un sens collectif à des faits historiques complexes. Tous les États modernes en produisent.

La Révolution française est devenue le récit de naissance de la souveraineté populaire, malgré ses fractures internes. Les États-Unis se réfèrent constamment à la Déclaration de 1776 comme acte fondateur, bien que leur État se soit consolidé progressivement et de manière conflictuelle. La Suisse, de son côté, continue de s'appuyer sur la mémoire du pacte de 1291 comme point d'origine symbolique de la Confédération, alors que l'État fédéral moderne date de 1848. L'Islande évoque encore l'Althing fondé en 930 comme matrice de sa tradition politique, bien que son indépendance complète ne remonte qu'à 1944.

Ces récits remplissent une fonction précise. Ils transforment une suite d'événements hétérogènes en une histoire intelligible. Ils créent une continuité entre les générations et rendent compréhensible l'existence de l'État dans le temps long. Sans ce travail narratif, l'État apparaît comme un simple dispositif technique, fragile et réversible.

Le politologue Benedict Anderson a montré que la nation est une construction culturelle avant d'être une structure juridique. Il définit la nation comme une « communauté imaginée », non parce qu'elle serait fictive, mais parce que ses membres ne se connaissent pas tous et se représentent néanmoins comme appartenant à un même corps politique. Source : *Imagined Communities* (1983). Cette imagination collective ne naît pas spontanément. Elle est produite et entretenue par des récits, des symboles et des repères historiques partagés.

Ernest Renan soulignait déjà cette réalité au XIXe siècle lorsqu'il affirmait que la nation repose autant sur une mémoire commune que sur des choix narratifs. « L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation. » Source : *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence à la Sorbonne (1882). Cette phrase ne justifie pas la falsification de l'histoire, mais rappelle qu'un État sélectionne ce qu'il place au centre de son récit pour se rendre gouvernable.

Le Québec dispose déjà de matériaux narratifs comparables à ceux des autres États. La fondation de Québec en 1608, la continuité du droit civil français, les Rébellions de 1837-1838, l'Acte de Québec de 1774, la Révolution tranquille ou la nationalisation de l'hydroélectricité sont autant de repères porteurs de sens politique. Ils expriment l'enracinement territorial, la résistance institutionnelle, l'affirmation démocratique et la capacité collective à exercer le pouvoir.

Pour un projet d'indépendance, la question n'est donc pas de savoir s'il faut un récit fondateur, mais lequel construire, avec quelle rigueur historique et dans quel objectif étatique. Refuser cette réflexion, c'est laisser à d'autres le soin de définir les origines, la continuité et la finalité du pouvoir collectif.

